



PRÉFET DU NORD

Lille, le 21 septembre 2016

Communiqué de presse

COMITE DEPARTEMENTAL DE SUIVI DES MESURES EN FAVEUR DES TERRITOIRES RURAUX



Gilles Barsacq, secrétaire général de la préfecture du Nord, a présidé ce mercredi 21 septembre, le premier comité départemental de suivi des mesures en faveur des territoires ruraux, auquel étaient conviés l'ensemble des présidents d'intercommunalités du Nord.

Le Gouvernement a engagé une action résolue en faveur des territoires ruraux qui vise à mieux répondre aux attentes de leurs habitants, à redonner toute leur place à ces espaces dans notre organisation territoriale et à valoriser leurs atouts. Après les Assises de la ruralité tenues fin 2014, trois comités interministériels aux ruralités (CIR) se sont tenus en mars 2015, septembre 2015 et mai 2016. Au total, ce sont plus de 100 mesures qui ont été engagées en faveur des territoires ruraux depuis un an et demi. La plupart d'entre elles sont aujourd'hui largement mises en oeuvre.

Cette première réunion du comité départemental de suivi a été l'occasion de faire un point d'avancement des mesures des CIR dans le Nord (cf. annexe 1). Elle a donné lieu à de riches échanges au sujet du déploiement des mesures et a permis de répondre aux interrogations des élus sur la mise en oeuvre des contrats de ruralité.

Le contrat de ruralité, mis en place à la suite du CIR du 20 mai 2016, est un document intégrateur de toutes les mesures en faveur des territoires ruraux. Il permet de coordonner tous les outils, dispositifs et moyens existants pour développer les territoires ruraux et de fédérer les partenaires institutionnels, économiques et associatifs autour de la mise en place de véritables projets de territoire (cf. annexe 2).

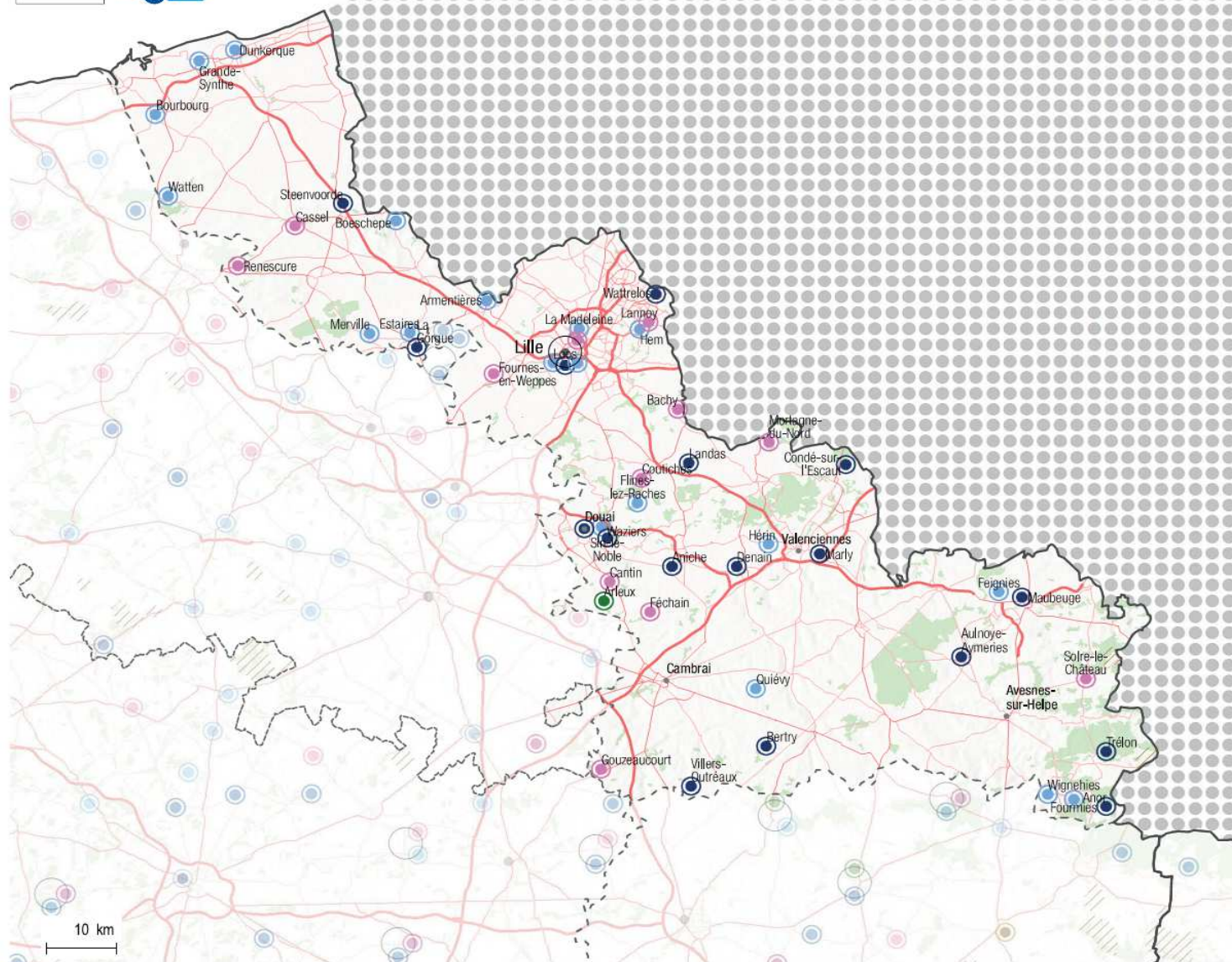
Enfin, un premier point d'avancement de l'élaboration du schéma départemental d'amélioration de l'accessibilité des services au public (SDAASP) a été présenté. Ce schéma, élaboré sous la responsabilité conjointe du préfet de département et du président du conseil départemental, vise à établir un programme d'actions pour améliorer l'accessibilité des services au public, basé sur un diagnostic de l'offre et des besoins de services, marchands et non marchands. En effet, l'accès aux services, qui fonde l'égalité des citoyens et des territoires, constitue l'une des priorités des CIR.

Le travail d'élaboration du schéma a été engagé dans le Nord, scindé en deux phases :

- une phase de diagnostic partagé (de mai à octobre 2016) ;
- une phase d'élaboration du plan d'actions et du programme de mutualisation (de novembre 2016 à février 2017).

Le bureau d'étude ENEIS Conseil, spécialiste des politiques publiques, a été missionné pour accompagner le Département et l'État dans cette démarche (cf. annexe 3).

Les acteurs locaux de la vie publique ont été invités à des temps d'échange et de concertation autour des enjeux d'accessibilité aux services sur chaque territoire de SCoT du département. Ces rencontres territoriales ont débuté ce mardi 20 septembre et se poursuivront jusqu'au 18 octobre.



SOURCES DES DONNÉES : ARCEP 2016, OBSERVATOIRE FRANCE TRÈS HAUT DÉBIT 2016, OBSERVATOIRE DES RECOMPOSITIONS, DGOS MAI 2016, CGET 2016, DONNÉES CONSOLIDÉES AU 13 MAI PAR LES SERVICES DE L'ÉTAT DES DÉPARTEMENTS 05, 06, 07, 08, 11, 16, 17, 26, 24, 2B, 31, 34, 39, 43, 44, 47, 53, 56, 57, 58, 59, 60, 63, 64, 66, 67, 68, 72, 76, 77, 81, 83, 84, 85, 86, 89 / ESRI, USGS, NASA, I... / CLC 2012, IGN BD ROUTE/ GEO FLA 2015 / RÉALISATION : CGET-DST-CELLULE CARTO, KH, AG, 2016

MESURES DES COMITÉS INTERMINISTÉRIELS AUX RURALITÉS

NORD (59)

NUMÉRIQUE ET TÉLÉPHONIE MOBILE

Programme 2015-2017 de résorption des zones blanches de la téléphonie mobile

 Commune restant à couvrir en 3G dans le cadre du programme actuel, d'ici 2017

Avancement du Plan France Très Haut Débit (2016) *

Pré-accord de financement de l'Etat obtenu
 Porté par le Syndicat mixte Ouvert
 Nord-Pas-de-Calais Numérique

732,08 M€ d'investissement total
 536 000 lignes FTTH
 36 554 lignes ADSL modernisés



* Chiffres valables pour les départements du Nord et du Pas-de-Calais

SERVICES AU PUBLIC

Commune possédant au moins une maison de services au public (MSAP) au 13 mai 2016

-  MSAP ouverte
-  MSAP en projet

Commune possédant au moins une maison de l'État au 13 mai 2016

-  Maison de l'État ouverte
-  Maison de l'État en projet
-  Commune lauréate de l'expérimentation centre-bourg

Schéma d'accessibilité aux services (Avril 2016)

Élaboration du schéma en cours



SERVICES DE SANTÉ

Commune possédant au moins une maison de santé pluriprofessionnelle au 13 mai 2016

-  Maison de santé pluriprofessionnelle ouverte
-  Maison de santé pluriprofessionnelle en projet

ZOOM SUR LE NORD



10 Maisons de services au public en projet, pour une ouverture avant la fin 2016



549 communes signataires d'un **projet éducatif territorial** (sur 593)



99 contrats d'engagement de service public (CESP) en médecine et odontologie ont été signés sur la circonscription de Lille, pour le Nord et le Pas-de-Calais, dont 32 signés à la rentrée universitaire 2015-2016



8 conventions pour le développement de l'**éducation artistique et culturelle**

3 médecins installés dans le Nord ont signé un CESP pendant leurs études



Fonds de soutien à l'investissement local :

29,5 M€ accordés en 2016 (18,6 M€ au titre de l'enveloppe 1 et 10,9 M€ au titre de l'enveloppe 2) représentant un total de 178 dossiers



19 Maisons de santé pluriprofessionnelles (MSP) en fonctionnement



Rénovation des logements anciens dégradés :

1500 logements traités en 2015 dans le cadre du programme « Habiter mieux » de l'agence nationale de l'habitat (ANAH)



Centres-bourgs :

10,97 M€ accordés en 2016 pour la redynamisation des centres-bourgs, au titre de l'enveloppe 2 du Fonds de soutien à l'investissement local (FSIL)



Croissance verte :

4 territoires ruraux lauréats de l'appel à projet national Territoires à énergie positive pour une croissance verte



Résorption des zones blanches de téléphonie mobile :

Toutes les communes du département sont couvertes en 2G, 2 communes restent à couvrir en 3G



Très haut débit :

Pré-accord de financement de l'État obtenu, porté par le SMO NPdC Numérique
732 M€ d'investissement total
536 000 lignes FttH
36 554 lignes ADSL modernisées

CONTACT

Service régional de la
communication interministérielle

03 20 30 52 50
pref-communication@nord.gouv.fr